

FLASH-COVID

**Syndicat des professeures et professeurs
de l'Université de Sherbrooke**



Le travail professoral au de la mission universitaire

Chères et chers collègues,

Étant donné la situation actuelle, nous avons fait le choix de changer le FLASH-NÉGO par le FLASH-COVID pour vous tenir au courant des travaux du SPPUS en cette période de crise.

J'en aurais long à dire, mais je tenterai d'aller à l'essentiel. Il n'est pas évident de trouver le bon ton, les meilleurs mots possibles. D'abord, je vous souhaite en santé, vous, votre famille et l'ensemble de vos proches.

Chaque université québécoise gère la crise de façon autonome. L'Université de Sherbrooke a décidé de poursuivre la session en cours et d'aller de l'avant pour la session d'été. Certains d'entre nous vivront cette période plus difficilement que d'autres. En particulier, ceux qui enseignent font face à des défis majeurs et une charge de travail accrue. Nous devrions donc nous inviter à la solidarité. Nous ne sommes pas dans une crise syndicale, même s'il y a beaucoup d'enjeux syndicaux. Nous sommes dans une crise sanitaire, sociale, économique et, surtout, humaine. Ainsi, le SPPUS a offert sa pleine collaboration à la direction de l'Université, tout en s'assurant d'établir les meilleures conditions de travail de ses membres et de protéger leurs droits, malgré les circonstances exceptionnelles auxquelles notre société doit faire face.

Depuis deux semaines, le SPPUS a eu plusieurs échanges avec la direction de l'Université. **Au cœur de ces échanges, nous avons discuté de l'organisation du soutien à mettre en place pour les professeures et professeurs, des situations particulières de conciliation travail-famille qui devront être prises en compte dans les semaines à venir et des modalités d'enseignement pour terminer la session et vivre celle de l'été de notre mieux.** Nous ne sommes pas toujours d'accord avec la direction de l'Université, mais nous tentons de trouver les meilleures solutions.

Les membres de l'exécutif du SPPUS et son personnel administratif sont en télétravail depuis le début de la crise. Nous avons organisé des rencontres à distance avec 9 groupes de délégués syndicaux et 2 groupes de directions de département. Ces rencontres ont été fort utiles pour faire le point et ont permis d'alimenter les travaux de l'exécutif, qui doit souvent prendre plusieurs décisions dans de courts délais. Ces rencontres auront lieu à nouveau au mois d'avril.

État des travaux

➤ Publication de deux communiqués

- Position du SPPUS (18 mars) Pandémie COVID-19 – Avis aux membres <https://www.usherbrooke.ca/sppus/>
- Communiqué conjoint (20 mars) - À l'Université de Sherbrooke : solidarité exemplaire pour la réussite étudiante <https://www.usherbrooke.ca/relations-medias/communiqués/2020/mars/communiqués-detail/c/42621/>

➤ 2 lettres d'entente signées (cf. <https://www.usherbrooke.ca/sppus/>)

- Lettre d'entente 2020-01 – Assemblées à distance
- Lettre d'entente 2020-02 – Dépenses admissibles en vertu des fonds 26.07 et 20.17

➤ 2 lettres d'entente à l'étude

- Projet de lettre d'entente sur le remplacement des postes vacants pour l'année 2020-2021
- Projet de lettre d'entente sur l'enseignement à distance en situation de crise

➤ Entente sur l'annexe 12

Une entente a été convenue entre le SPPUS et la direction de l'Université afin que les directions de département conviennent avec leur doyenne ou doyen des modalités associées à la prochaine attribution de tâche, à savoir :

- 1) **Révision des délais** prévus à 12.10 (avant le 1^{er} avril), 12.11 (avant le 15 avril), 12.12 (avant le 25 mai).
- 2) **Révision des éléments à compléter ou non pour les 4 volets de la tâche** (Rapport d'activités et projets de tâche).
- 3) **Délai pour compléter l'ensemble de l'annexe 12.**

Dans le cadre de cette entente, les directions départementales ont été invitées à représenter et soutenir les besoins exprimés par les professeures et les professeurs de leur département.

➤ Plusieurs discussions en cours sur les thèmes suivants :

- Les congés d'éducation continue (en cours et à venir)
- La prolongation des subventions provenant de fonds internes
- La possibilité pour les membres qui le souhaiteraient de reporter d'une année leur demande de renouvellement de contrat ou de promotion
- Le remboursement du fonds 26.07 pour des activités annulées

Des discussions fréquentes ont également lieu avec les présidents des autres syndicats du personnel enseignant et la FQPPU qui nous appuie dans nos démarches. Un suivi de l'actualité est fait pour comparer notre situation avec ce qui se fait dans les autres universités du Québec.

Nous pouvons être fiers de ce que nous allons accomplir dans les prochains mois, tout en étant très soucieux du bien-être de nos membres et des situations particulières que vivront des collègues de l'ensemble de notre communauté universitaire, y compris nos étudiantes et nos étudiants.

N'hésitez pas à nous faire part de toutes situations, questions ou commentaires qui devraient être portés à l'attention du SPPUS.

Julie Myre-Bisaillon
Présidente

Pour l'exécutif du SPPUS